

Règlement approuvé par le roi, pour l'exécution de l'ordonnance du 2 juillet 1826, sur le service et l'instruction de l'artillerie dans les écoles, prescrit par l'article 78 de ladite ordonnance

Titre(s) : Règlement approuvé par le roi, pour l'exécution de l'ordonnance du 2 juillet 1826, sur le service et l'instruction de l'artillerie dans les écoles, prescrit par l'article 78 de ladite ordonnance [PARTIE de Livre] / Ministère de la guerre

Auteur(s) : Ministère de la guerre

Editeur, producteur : 1826

Description matérielle : 46-[18] p. ; 34 cm.

Sujet(s) : Restauration : 1815-1830
artillerie